

Paris, le 30 janvier 2025

Pour une mobilité quotidienne durable, sûre et abordable, la FIEV défend un marché de l'après-vente libre et ouvert et appelle à la construction d'une véritable politique de gestion du parc

En France en 2024, le nombre de VL neufs vendus s'est élevé à 2,1 millions (dont 1,72 million de VP), en baisse de 2,5% par rapport à 2023. Le parc de VL a quant à lui continué d'augmenter de près de 1% pour s'établir à 45,4 millions d'unités. Par ailleurs, les ménages français ont dépensé 39,9 milliards d'euros pour l'entretien et la réparation de leurs véhicules (hors réparations payées par les assurances).

Ces quelques chiffres mettent en exergue la nécessité d'une mobilité quotidienne durable, sûre et abordable, dans un contexte de **vieillessement du parc et de complexification croissante des véhicules**, avec notamment l'électrification et la révolution numérique.

Les équipementiers automobiles, qui réalisent 85 % du prix de revient de fabrication d'un véhicule, et les fabricants d'équipements de garage et de contrôle technique, réunis au sein de la FIEV, sont engagés sur la quasi-totalité du cycle de vie des véhicules pour réduire l'impact de ces derniers sur l'environnement et garantir leur réparabilité.

La FIEV & ses adhérents en action

Pour accompagner ses adhérents à relever les nombreux défis de l'après-vente automobile, la FIEV s'appuie sur sa **Commission Aftermarket**, dont le nouveau Président, Rodrigo Lopes Rocha (SKF), a été élu fin 2024, ainsi que sur le **GIEG** (Groupe des Industries d'Équipements de Garage), présidé par Clément Perrin (Hella Forvia).

2025 sera marquée par un événement majeur pour la profession, puisque **Equip Auto**, le salon international des professionnels de l'automobile de la FIEV, **fêtera ses 50 ans, du 14 au 18 octobre**.

C'est collectivement que tous les acteurs du marché de la rechange trouveront les meilleures solutions pour une mobilité durable, sûre et abordable. C'est pourquoi, la FIEV souhaite renforcer les relations qu'elle entretient avec la FEDA, Mobilians, la FNA, le SPP et la FFC.

Dans cette optique, le **nouveau baromètre trimestriel Aftermarket, lancé ce jour par la FIEV**, pourrait rapidement devenir commun à la FIEV, la FEDA, Mobilians et la FNA. Les premiers résultats de ce baromètre soulignent que sur le marché de l'entretien des VP appartenant aux particuliers, la part de marché de la rechange constructeur est passée de 38 % en 2019 à 31 % en décembre 2024 et que sur la même période celle de la rechange indépendante a progressé de 62 à 69 %.

Nos constats

Le parc automobile français de VL ne cesse de vieillir, l'âge moyen augmentant en moyenne 3 mois tous les ans. Il était de 11,2 ans en 2024 contre 8,9 ans en 2015, et devrait atteindre entre 12 et 13 ans d'ici 2030. Par ailleurs, il ne cesse de grossir. Composé de **45,4 millions d'unités en 2024, dont 2 % de VE, il devrait atteindre 47,2 millions d'unités en 2030, dont moins de 14 % de VE**. Cette situation s'explique notamment par l'augmentation du prix moyen des VP vendus en France (+ de 113 % entre 2000 et 2024), plus importante que l'augmentation du salaire moyen.

Par ailleurs, on assiste à une complexification croissante des véhicules avec l'électrification & la révolution numérique (ADAS, véhicule connecté... bientôt le SDV). La programmation d'un véhicule atteint actuellement 100 millions de lignes de code, soit 15 fois plus que celles d'un Boeing 787.

Ces évolutions renvoient à l'enjeu de la réparabilité des véhicules à un coût raisonnable. Les équipementiers et fabricants d'équipements de garage interviennent sur la quasi-totalité du cycle de vie des véhicules pour y répondre.

Nos propositions pour une mobilité durable, sûre et abordable

La FIEV défend un marché de l'après-vente libre et ouvert avec des conditions de concurrence équitables, ce qui nécessite que tous les acteurs du marché aient accès sans restriction aux pièces de rechange d'origine ou de qualité équivalente, aux outils ainsi qu'aux informations techniques, à la formation et aux données générées par les véhicules.

C'est pourquoi, **dans le cadre de la révision d'ici 2028 du cadre réglementaire européen** applicable au marché de l'après-vente automobile, **la FIEV souhaite que la Commission prenne en compte les dysfonctionnements** qu'elle a relevés et de la pratique de certains constructeurs ayant un impact négatif sur l'accès aux informations techniques et les ventes de pièces de rechange sur le marché de la rechange indépendante. C'est le cas par exemple de la pratique dite du brand naming, qui permet de contourner les dispositions légales adoptées dans la plupart des pays européens, dont la France, visant à libéraliser le marché des pièces de rechange visibles (clause de réparation).

Par ailleurs, si **la FIEV** est satisfaite qu'en 2023, la Commission ait ajouté à la liste des intrants essentiels les données générées par les véhicules, elle **demande que la Commission reprenne rapidement ses travaux sur une législation spécifique à l'Automobile pour l'accès aux données véhicule**, en complément du Data Act qui entrera en vigueur en septembre 2025, et est insuffisant pour répondre aux spécificités du secteur automobile.

La FIEV plaide également pour le renforcement du dialogue entre les pouvoirs publics et tous les acteurs de la filière, afin de **coconstruire une véritable politique de gestion du parc**.

Le contrôle technique 5 gaz, prévu par l'article 65 de la loi de transition énergétique de 2015, **doit être mis en place**. Afin d'amortir le choc social des ZFE, il est souhaitable de s'inspirer de la proposition n°9 du rapport d'information du Sénat « ZFE : sortir de l'impasse » de juin 2023 consistait à individualiser le système de vignettes Crit'air en instituant une **vignette « Éco-entretien »** pour les véhicules respectant des seuils d'émissions polluantes dans le cadre du contrôle technique leur permettant d'accéder aux ZFE de manière dérogatoire.

Enfin, **des solutions existent pour décarboner la mobilité quotidienne**. L'utilisation d'ampoules LED pour remplacer des lampes halogènes H7 et H4, le montage de pneus à faible résistance (classe B) en lieu et place de pneus de classe F, et l'utilisation d'une huile à faible coefficient de friction au lieu d'une huile standard sont autant d'exemples de solutions extrêmement efficaces pour réduire l'emprunte carbone du parc.

À propos de la FIEV

Agir pour le futur de l'automotive en défendant une mobilité durable, vectrice de liberté et respectueuse de l'environnement.

La FIEV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) est le syndicat professionnel des équipementiers, des fabricants d'équipements de garage et de tous les autres apporteurs de solutions automotive. Elle représente et défend les intérêts d'une industrie dont les acteurs contribuent à 85% au prix de revient d'un véhicule, réalisent près de 15 Mds€ de chiffre d'affaires, dont 55% réalisés à l'export, et rassemblent environ 57 000 emplois. 130 groupes d'entreprises, et leurs 300 sociétés adhérentes de la FIEV, bénéficient d'un large accompagnement (conseils, veille, formation et études), indispensable à leur performance sur un marché en perpétuel mouvement. Actionnaire majoritaire d'EQUIP AUTO, la FIEV contribue activement à faire de ce salon le rendez-vous international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité en France.

Pour en savoir plus : www.fiev.fr

Contact presse

Agence Proches pour la FIEV

Adèle Nangeroni : adele.nangeroni@agenceproches.com +33 (0)6 29 89 26 67

Kelly Martin : kelly.martin@agenceproches.com +33 (0)6 63 52 94 74

FIEV

fiev@fiev.fr +33 (0)1 46 25 02 30

2, rue de Presbourg – 75008 Paris

www.fiev.fr

Association immatriculée au Répertoire des Syndicats Professionnels sous le numéro 1.465 B • SIREN 785 425 836